

Numéro 4

Janvier 2010



Edito

Michel NARDIN : maire

MAIRIE D'ANGEOT



D'argent à deux lions affrontés de sable

Les Dossiers

veilleux site internet, de plus en plus complet et de plus en plus visité.

Vous trouverez dans le corps de ce bulletin de nombreuses informations relatives aux projets de travaux que nous envisageons de mener dans la commune en 2010.

Je n'en rappellerai ici que quelques uns :

- la réfection de **l'écoulement des eaux pluviales** dans le bas du village qui devrait être effectuée cet été, puisque nous allons lancer la procédure de marché public auprès des entreprises. Nous avons obtenus 90 k€ de subvention (60 k€ de la Communauté de Communes du Tilleul et 30 k€ de subvention parlementaire de Mr le Député) sur un projet estimé à 200 k€.

(Suite page 2)

Bonne Année 2010 !!



Dans ce numéro :

Dossiers	2
État civil	3
Rétrospective	4 - 5
Les pages des associations	6 - 9
Mon Oncle Camille m'a dit	10 - 11
En bref	12

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL

Le Tambour Macot

Dossiers :

- la **réhabilitation des systèmes d'assainissement individuel**. Ce dossier est géré par la communauté de communes du Tilleul et, aux dernières nouvelles, les premiers chantiers à Angeot devraient débuter en mars.
- **l'aménagement du triangle** au croisement des rues de l'Ecole et de la Combe, qui sera effectué dès que le temps le permettra.
- la **réfection de la toiture** du bâtiment Ecole-Mairie pour des raisons d'isolation thermique et de réduction du nombre de gouttières !
- la **réactualisation de la carte communale** encore en cours de discussion avec les autorités de tutelle.
- Enfin, nous envisageons de reprendre **en enrobé le revêtement** des trottoirs existants (certainement par tranches sur plusieurs années).

Voilà pour les dossiers les plus importants.

Sur le plan de l'animation, nous voulions réactiver l'association culturelle et sportive d'Angeot, qui est devenue depuis peu l'Angeloise. C'est chose faite, une nouvelle équipe a pris les rênes de cette association pour animer le village et vous avez pu déjà apprécier quelques unes de leurs actions : fleurissement, décoration du village pour Noël avec plein de petits lutins malins un peu partout. Une réflexion est en cours pour développer des activités et proposer des animations. Nous verrons le fruit de ce travail très bientôt je l'espère.

Je n'oublierai pas non plus les autres associations, notamment "les marcheurs d'Angeot" et "le théâtre des prés jolis", de plus en plus actives et performantes et qui donnent une très belle image de notre commune.

Je suis convaincu que le dynamisme dont fait preuve notre village et nos associations s'exprimera encore pleinement cette année.

Merci à tous ceux qui de près ou de loin participent à cette animation et donc pleinement à la vie de la commune.



**Très
bonne
année à
tous !**

Travaux

Réalisation 2009

Mairie-école : le remplacement des anciennes fenêtres par des fermetures PVC a été réalisé par la société MARCHAL de Botans pendant le mois d'août pour un montant de : 14 300 € . La commission d'appel d'offre avait fait son choix parmi 3 propositions de montants allant de 14 300 € à 19 800 €. Ce travaux effectués rapidement et proprement assurent une meilleure isolation thermique de la salle de classe et des locaux municipaux.

Prévisions 2010

Aménagement de la "patte d'oie"

Le Conseil Municipal a voté l'aménagement du croisement entre la rue de l'École et la rue de la Combe. Le choix de l'entreprise GROSJEAN de Lagrange pour la réalisation des travaux s'est fait pour privilégier à coût équivalent une petite entreprise locale. Le coût des travaux (signalisation de chantier, découpe enrobé, fourniture et pose bordure + pavé, mise a niveau et enrobé) s'élève à environ 9 300 €.

L'ONF réalise la conception des plans , une haie ainsi qu'un panneau de présentation du village.

Église Saint Sébastien :

Lors de sa visite annuelle de contrôle du fonctionnement des cloches, la SARL Jean-Marie FROTEY (Horlogerie d'édifices électrification de cloches - ARC-LES-GRAY) a recommandé le remplacement du battant de la grosse cloche. Le conseil municipal a accepté le devis proposé de 1 610 €

La réparation des dégradations de peinture murale dues a des infiltrations d'eaux pluviales sera prise en charge par l'assurance du bâtiment. La municipalité finance le remplacement des éléments de couverture défectueux et profitera de ces travaux pour restaurer les caissons sous toiture afin de réduire les intrusions de volatiles qui provoquent des dégâts dans les combles.



Le saviez vous ?

- Le clocher possède **2 cloches**
- La "Petite" (plus aiguë) sonne **l'Angélus** à 6h30, 12h et 18h30.
- A la demande des familles endeuillées, Liliane PERRIAT sonne le **Trépas** par trois volées de cloches de 15 mn, entrecoupées d'une pause de 5 mn. Cette sonnerie dure donc environ 1 heure. Lorsque chaque sonnerie débute par la grosse cloche, (plus grave) il s'agit du décès d'un homme.

Merci aux paroissiens attentifs de nous avoir signalé ces dommages à temps !

État Civil 2009

En 2009, nous avons eu la douleur de perdre, deux de nos doyennes, mais le plaisir de célébrer un mariage, deux baptêmes civils et d'avoir une naissance dans le village.

Félicitations aux jeunes mariés et aux heureux parents !

Selon l'INSEE, fin 2007, notre commune comptait 307 habitants.

Naissance : Zian DE TRAZ de Lionel DE TRAZ et Édith TAPIE
5 Rue du Bois Zelin – le 4 juin 2009

Mariage : Pauline TOLOMIO et Sébastien GARCIA , 31 C Rue Principale – le 19 décembre 2009



Décès : Augusta Wincker, née en 1910
Germaine Lorrain, née en 1911
Alphonse Prince, né en 1926

Baptêmes républicains : Luc et Cyprien ROTHFUSS de Frédéric ROTHFUSS et Aurore LENUZZA le 7 novembre 2009

Rétrospective

depuis le précédent numéro

Septembre



1208 marcheurs ont participé à la 23^{ième} marche populaire et internationale d'Angéot, organisée par le club des randonneurs d'Angéot. Cette manifestation a eu lieu les 19 et 20 Septembre 2009. (voir plus loin)

Octobre

L'association de gestion culturelle et sportive d'Angéot à organisé pour les enfants de moins de 12 ans un défilé à l'occasion d'Halloween. Le rendez-vous était fixé sur la place de la Mairie à 16h, le samedi 31 Octobre 2009. Une 20^{aine} d'enfants, encadrés par leurs parents, ont parcouru les rues du village à la recherche de friandises.



Tous les habitants, prévenus de leur passage, leur ont réservé un excellent accueil et nous les remercions cordialement. Les enfants se sont retrouvés ensuite pour partager équitablement le butin amassé et se donner rendez-vous dans un an à la même époque !

Alors attendez-vous à en croiser au détour d'un chemin ou derrière votre porte d'entrée l'année prochaine encore. Réservez leur un accueil toujours aussi chaleureux....sinon gare au tintamarre !!!

Novembre

Journée du Souvenir

La cérémonie officielle de la commémoration de l'armistice de 1918 qui mit fin aux combats de la première mondiale a eu lieu le Mercredi 11 Novembre 2009 à 10h30 sous la forme d'un rassemblement avec les drapeaux des associations patriotiques devant la Mairie et un dépôt de gerbes au Monument aux Morts.



Les textes des discours mériteraient un plus large auditoire. Ce jour de mémoire est l'occasion de questionner et donner à comprendre l'histoire.

"Cette cérémonie garde aujourd'hui tout son sens car elle est l'occasion de rendre hommage aux combattants pour que ne sombrent pas dans l'oubli les sacrifices et les souffrances de toute une génération.

Il importe à cette occasion de faire de la jeunesse l'héritière des valeurs qu'ils ont défendues."

La cérémonie est traditionnellement suivie d'un moment convivial autour d'un apéritif offert par la municipalité.

Randonnée Sylvicole

Le Vendredi 20 Novembre, par un bel après midi d'automne, les membres de la commission bois et du conseil municipal ont profité des explications de notre agent ONF pour parfaire leurs connaissances sylvicoles et appréhender les enjeux d'une gestion durable des ressources forestières de la commune.



Décembre

Saint Nicolas avec les Prés Jolis

Cette année encore, à l'invitation de la troupe théâtrale du village, Saint Nicolas, est passé de maisons en maisons pour demander aux enfants s'ils avaient été obéissants en 2009.



Pour les plus sages il a sorti quelques friandises de son sac et même des singes en peluches pour les plus jeunes d'entre eux qui ne peuvent pas encore savourer les jeanbonhommes.

45 enfants de moins de 10 ans ont ainsi été récompensés !

C'est Fanny qui guidait le saint évêque dans le dédale des rues d'Angeot. Elle n'avait pas invité le sinistre père Fouettard qui les a cependant accompagnés, tout vêtu de noir et prêt à distribuer des coups de trique aux garnements. Comme s'il pouvait y en avoir dans notre village !

Cette promenade annuelle semble convenir au saint homme que chacun a trouvé rajeuni et aminci depuis l'année dernière !

Gospel avec l'Association Culturelle et Sportive d'Angeot

L'idée de ce concert Gospel et Jazz vocal à été proposée par Jacqueline GOMEZ DE SEGURA, membre de l'association et choriste du groupe POLYSONGS.

Une 60^{aine} de spectateurs a été ravie de la prestation offerte ce samedi 12 décembre 2009 à 20h30 à l'église saint Sébastien d'Angeot.

Gâteaux et vin chaud ont été offerts par l'association à la fin du spectacle pour prolonger agréablement le temps de rencontre entre musiciens et spectateurs.



Formé voici deux ans, le petit groupe POLYSONGS rassemble douze choristes ayant pour la plupart une longue expérience du chant et de la scène. Il est dirigé et accompagné par Jean-Marie AUBERT, qui signe également quelques harmonisations.

Paniers garnis

Ils étaient 37 bénéficiaires du traditionnel colis de Noël que Bernadette et Michel se sont fait une joie de distribuer aux plus anciens de notre village.

C'est l'occasion d'un temps de rencontre et d'échanges sympathiques au domicile des heureux destinataires ou à la maison de retraite de Rougemont pour l'une d'elle.

Janvier

Instaurée l'année dernière, la désormais traditionnelle cérémonie des vœux a eu lieu le jeudi 7 janvier 2010 en présence de Mr Damien Meslot, député, et Mme Anne-Marie Forcinal, conseillère générale et vice-présidente de la Communauté de Communes du Tilleul



C'est avec plaisir que Michel Nardin a présenté ses vœux à la 100^{aine} de personnes ayant répondu à son invitation.

Tout le monde a apprécié de déguster de succulentes galettes des rois et de partager le verre de l'amitié dans une ambiance conviviale.

Un diaporama présentait les photos des principaux événements de la vie du village survenus en 2009.

Les pages des Associations

Les Randonneurs d'Angéot

6, rue du Moulin
F. 90150 Angéot
randonneurangeot@voila.fr



Lors de l'AG du samedi 23 Janvier

Le bureau rassemble :

Président
1^{er} Vice président
2^{ème} Vice président
Secrétaire
Trésorière
Secrétaire et trésorière adjointe
Responsable habillement

PAQUOT Patrick
KOENIG Robert
HIRTH André
JOLISSAINT Danielle
PAQUOT Danielle
DECKER Odette
HIRTH Chantal



L'association des Randonneurs d'Angéot compte 190 adhérents. Elle est affiliée à la FFSP (Fédération Française des sports populaires). Son but est de promouvoir les sports populaires, contribuer au maintien et à l'amélioration de la santé de tous les citoyens par le sport pour tous.



L'adhésion annuelle s'élève à 5 €.

Le bureau propose un calendrier trimestriel avec des marches populaires tous les week-end de l'année. Pour les marches éloignées (3 à 4 par an), les déplacements ont lieu en autocar. La participation aux marches populaires est de 1,80€. Pour les marches de jour les départs et inscriptions se font de 7 Heures à 14 Heures et pour les marches de nuit de 15 Heures à 21 Heures.

Un voyage sur plusieurs jours (en France ou à l'étranger) avec une marche pendant le séjour et des visites touristiques de la région choisie est organisé tous les deux ans.

Pour toute nouvelle adhésion contactez un membre du bureau !

La 24^{ème} marche populaire d'ANGEOT aura lieu les 25 et 26 septembre 2010.

Réservez la date dans votre agenda

Chaque année, pendant deux journées, l'association organise une marche populaire et internationale au cours de laquelle jusqu'à 1500 randonneurs peuvent découvrir notre village d'Angéot et ses alentours !

Le bonne réussite d'une telle manifestation demande une préparation rigoureuse et efficace. Le parcours est soigneusement préparé, fléché, sécurisé par les membres du club, qui sont sur le pont 15 jours avant l'évènement !

Pour l'édition 2009, la reconnaissance de la 23^{ème} marche avait eu lieu le samedi 18 juillet. A cette occasion, tous les adhérents découvrent le parcours et les dernières vérifications des mesures de distance sont effectuées. Après le départ à 16 heures 30 devant l'école d'Angéot les efforts de tous ont été récompensés par un sympathique repas à la "Petite Charrue" de Vauthiermont.



La Marche 2009 en images !

Les départ et arrivée des deux parcours au choix (de 10 et 20 km, plus un parcours « adapté » de 6 km) se font à la salle Camille.



Les marcheurs empruntent la rue Principale, la rue de la Noue et poursuivent en direction du château d'eau et du village de Vauthiermont.



Les 20 km, se dirigent sur Bréchaumont, Bellefontaine, Reppe. Le retour sur Angeot passe par le Haut Bois puis par la rue du Moulin.



Les parcours sont jalonnés de points de contrôles où, après avoir fait tamponner sa carte, le randonneur peut se réconforter avec boissons (dont un savoureux bouillon chaud) et petites collations gratuites.



De nombreux clubs de marche du département, d'Alsace, du Doubs et de Haute-Saône sont présents.

La marche populaire d'Angeot est également Internationale avec la participation de clubs de marcheurs suisses, allemands et belges.

La restauration est possible à la salle des fêtes de Vauthiermont ainsi qu'à la salle communale Camille à Angeot. Quelques 160 kg de frites, 100 kg de petits pois-carottes accompagnaient un succulent jambon grillé mitonné par la boucherie Geoffroy de Lachapelle sous Rougemont.



Des cuisines jusque sur la table, le menu est servi dans la bonne humeur !

La remise des coupes a lieu en présence de Mr Guy MOUILLESEUX, président de la communauté du Tilleul, de Mme Anne-Marie FORCINAL, 1^{ère} vice-présidente du Conseil Général du Territoire de Belfort, Mr Michel NARDIN, maire d'Angeot et de Mr Robert RICHERT, responsable du Crédit Mutuel de Lachapelle sous Rougemont.



Avec le plus grand nombre de participants à la marche, c'est le club des marcheurs de Morvillars qui reçoit, des mains de Mr Michel Nardin, le challenge des villages de Vauthiermont et Angeot pour la deuxième année consécutive.



L'Angeloise

2, rue de l'école
90150 Angeot
associationangeloise@yahoo.fr

Fin juillet 2009, à l'initiative de Michel Nardin, l'Association de Gestion Culturelle et Sportive d'Angeot a été réactivée et un nouveau bureau a été élu lors de l'Assemblée Générale du 14 Septembre 2009.

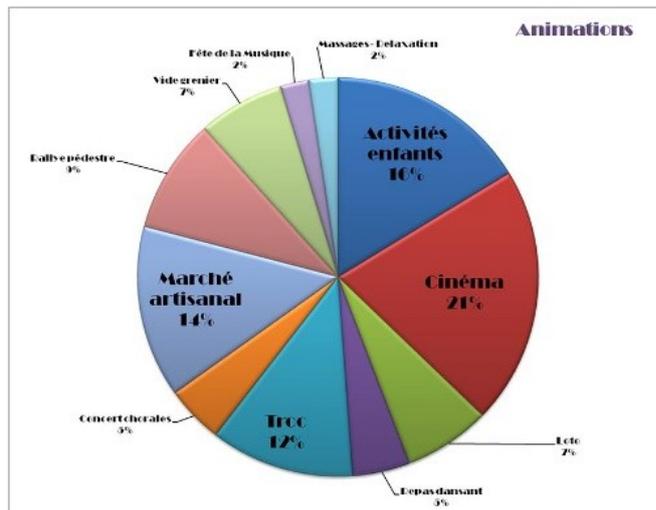
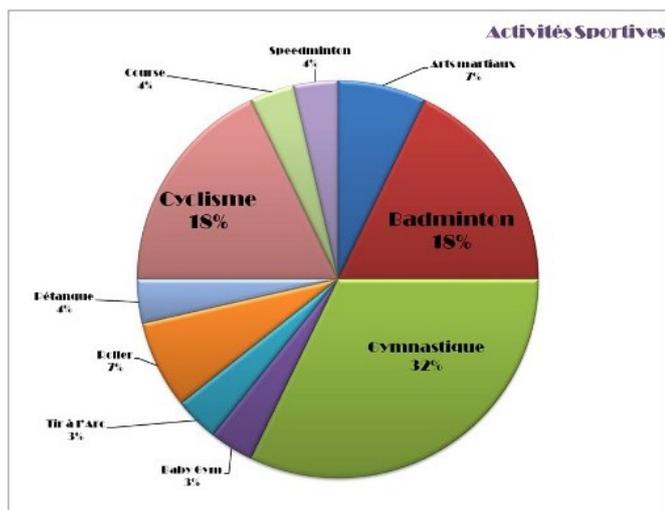


Nouveau Bureau Nouvelle appellation !

Séverine DE CONTO : Présidente
Régis MONNIER : vice-président
Sandrine RICHARD : Secrétaire
Cosette TOMACKI : Secrétaire adjoint
Chantal HIRTH : Trésorière
Jacqueline GOMEZ DE SEGURA : Trésorière adjoint



L'Angeloise est le nouveau nom de l'Association dont le but est de faciliter ou d'organiser des activités sportives, culturelles ou périscolaires à Angeot. Les présidents des associations du village sont membres de droit du conseil d'administration. C'est par le biais de cette association que le défilé des enfants pour Halloween, le concert de Gospel et les décorations du village pour les fêtes de fin d'année ont pu se mettre en place. Pour ce nouveau bureau, les idées d'animations ne manquent pas et le sondage réalisé auprès de la population du village pour connaître les souhaits des grands et plus petits donne le résultat suivant :



Concernant les activités culturelles, la danse et la poterie sont les deux activités les plus sollicitées par les habitants. Pour le 1^{er} semestre 2010, sont à l'étude, des décorations de Pâques dans le village, un marché artisanal, une démonstration de danse country, ... et pour débiter cette année :

Une soirée jeux de cartes et de société est prévue le samedi 6 Février 2010 à 20H à la salle Camille.

Nous en profiterons pour fêter la Chandeleur et déguster de bonnes crêpes !

Rappelons aussi que cette association assure en partie la gestion de la salle communale Camille.



La salle peut recevoir 150 personnes pour un spectacle et 120 personnes pour un repas.

Il convient de se renseigner et réserver en mairie.

Tarifs locations

Apéritif (1/2 journée) : 50 €

Week-end" :

Habitants d'Angeot : 125 €

Personnes extérieures : 185 €.

Les Prés Jolis

2, rue de l'école
90150 Angeot
lespresjolis@gmail.com

Le bureau de l'association des « Prés jolis » est constitué de :

Fanny MARTINATO : présidente
Patrick ALLIOT : vice-président
Florence CAULET : Secrétaire
Gilberte GEYER : Trésorière
Éric MARTINATO : président d'honneur

C'est actuellement la grande effervescence dans la troupe théâtrale des Prés Jolis. Tous les acteurs travaillent leur rôle et la scène est montée dans la salle Camille. Encadrées par Fanny et Florence, les répétitions ont lieu chaque semaine, pour les ados le lundi et pour les plus jeunes le vendredi.



**Réservez votre
soirée au
06 31 45 62 64**

Représentations à **20h30** à la **salle Camille**, les :
samedis 13, 20 et 27 mars,
ainsi que le vendredi 19 mars
en quatrième soirée, une nouveauté 2010 !

Passez une agréable soirée de détente, en notant ces dates dans vos agendas et en réservant, exclusivement **par téléphone**, au 06 31 45 62 64

Au programme :

"TROP TARD" de Marie LAROCHE - FERMIS
"MI FIGUE - MI RAISIN" de Anne BELL
"LE SIGNE DUVERSO" de Jean Michel BESSON
Avec de nombreux sketches et le vin chaud de Béry à l'entracte !

Les Décorations du village !

Qui a dit que les lutins habitaient le pôle Nord ?



Espérons que ceux-ci ne présagent pas d'un hiver très rude à Angeot, mais ils sont une 50^{aine} à avoir élu domicile dans différents endroits du village depuis la mi-décembre.

Tout de vert ou de rouge vêtus, certains accueillent les voyageurs avec un traîneau chargé de cadeaux (coté Larivière), d'autres bucheronnent, armés de passe-partout ou de haches, mais la plupart ont des activités plus ludiques et profitent du grand air pour faire de la balançoire, pêcher, skier et patiner.

Une équipe de bénévoles, animée par Cosette TOMACKI, Chantal HIRTH et Jacqueline GOMEZ DE SEGURA de l'Association de Gestion Culturelle et Sportive, a préparé les décorations du village d'Angeot à l'occasion des fêtes de fin d'année

et réalisé ces figurines, toujours à partir de matériaux recyclés, comme cela a déjà été fait l'année dernière avec les anges et paquets cadeaux.



Félicitations et remerciements à toutes les personnes, dont de nombreux jeunes du village, qui ont répondu à leur appel et ont participé à la réalisation de ces décorations, tous les samedis matin depuis le mois d'octobre !



Mon oncle Camille m'a dit

par Agnès H.

Que son père Pierre Pétard, mon grand-père donc, était très reconnaissable sur la photo de "l'inauguration du monument aux morts" : il est à l'extrême droite, en retrait... Pourtant, il fait partie des 46 démobilisés, ceux qui ont participé et qui sont revenus de cette horrible guerre de 14-18. (255 habitants, 56 mobilisés, 10 morts). Ayant eu beaucoup à faire, il est arrivé un peu en retard, car le banquet qui suivra l'inauguration aura lieu à l'auberge du village dont il est maintenant le propriétaire, succédant à notre Oncle François, qui vient de décéder à l'âge de 97 ans.

Camille a 11 ans et se trouve parmi les enfants de chœur. On reconnaît également son cousin Bernard Steullet (9 ans). C'est l'Abbé Augustin Thévenot (1953-1928) qui est Curé de la paroisse.

Depuis 1920, toutes les communes de France veulent honorer leurs héros et construire un monument du souvenir. La décision est prise en mai 1921. Le Conseil municipal (Célestin Montagnon, Alphonse Madru, Pierre Pétard, Hippolyte Steullet, Alfred Rouèche, Albert Mittler, Armand Prenot, Jacques Pischoff, Louis Sibre, Alphonse Prince) «estime que c'est un devoir envers ceux qui sont tombés au champ d'honneur» Le monument d'Angeot sera en marmorite noire, sculpté par Alfred Muller de Dannemarie. Il aura la forme d'un obélisque, forme souvent choisie par les conseils municipaux. Comme décor, la palme, symbole des martyrs, les noms des victimes gravés et dorés à l'or fin. Il coûtera 8000 F.

Le compte rendu de l'inauguration se trouve dans le journal "la frontière" du 14 septembre 1921

«Dimanche matin, à 10 heures, après un vin d'honneur offert par la municipalité à ses invités, la cérémonie d'inauguration du monument aux morts élevé à la mémoire des enfants de la Commune tombés au champ d'honneur, a commencé par un service religieux. Monsieur le Curé d'Angeot a fait un sermon tout plein de simplicité et de cœur.

«Le service religieux terminé, un cortège se forma pour se rendre au monument élevé en face de la Mairie. Nous avons remarqué M. Montagnon, maire d'Angeot, aux côtés duquel marchaient MM. Laurent Thiéry, sénateur et Saget, député.

Le clergé, les enfants des écoles, les porteurs de couronnes et de fleurs, les familles des soldats morts pour la patrie marchaient en tête du cortège.

Devant le Monument, très beau dans sa simplicité, tout orné de fleurs et de drapeaux, des discours furent prononcés, par M. Montagnon, maire, par Laurent Thiéry, sénateur, Saget, député.

Un piquet de soldats rendit les honneurs.

Discours de M. Pierre Célestin Montagnon, maire d'Angeot



Devant le monument, dans la cour de l'école, c'est le temps des discours... Au premier plan les dames portent toutes un chapeau, les soldats du 107ème RA, les représentants du Préfet et du Commandant de la Place de Belfort reconnaissables à leurs képis, le Député Saget et le Sénateur Thiéry, le Maire, Célestin Montagnon, l'Abbé Thévenot et les enfants de chœur...



Mesdames, Messieurs,
Monsieur le Député, Monsieur le Sénateur,
M. le Représentant de M. le Préfet,

La Commune d'Angeot, placée à côté de l'ancienne frontière, ne pouvait oublier qu'elle fut, en 1914, presque au milieu des premiers combats. Elle se devait à elle-même d'élever un monument à ses enfants morts pour la France dans cette longue guerre de 1914-1918. Elle l'a fait en toute simplicité, suivant ses ressources, mais eux dont les noms sont gravés sur cette pierre, sont tellement grands que leur gloire ne saurait dépendre de la forme ou de la richesse du monument lui-même.

Ce que nous avons voulu, c'est que leur mémoire soit à jamais honorée, c'est que les générations futures n'oublient pas, se souviennent. Et de même que, dans une famille, c'est à la place d'honneur, dans la pièce où l'on reçoit, que se trouvent les souvenirs précieux, de même dans cette grande famille qu'est la commune, nous avons voulu que ce que nous avons de plus beau, de plus digne de retenir l'attention du visiteur, soit placé au centre, à l'endroit où l'on passe souvent.

Permettez-moi de faire revenir au milieu de nous ceux que nous pleurons et glorifions en même temps :

Prenot Léon, soldat au 35ème RI,
tué en septembre 1914 à Bouillancy dans la Somme à 27 ans

Juif Camille, soldat au 35ème RI,
tué à l'ennemi en septembre 1915 dans la
Marne, 23 ans

Petitjean Emile, soldat au 371ème RI
tué en Serbie en décembre 1915, à l'âge de
30 ans

Madru Fernand, sous lieutenant au 372ème RI, tué à
l'ennemi en juin 1916 dans la Meuse, 30
ans

Steullet Aristide, caporal au 151ème RI,
tué à l'ennemi en septembre 1916 dans la Somme, 34 ans

Rollinger Gustave, sous-lieutenant,
mort de ses blessures au Mans en juillet 1915, 42 ans

Goutte Joseph, caporal au 47ème Bataillon de chasseurs tué en mai 1918 en Belgique à
l'âge de 34 ans

Froehly Philippe, soldat au 1er zouaves,
tué à Coevres dans l'Aisne en juin 1918, 24 ans

Valck Jules, soldat au 40ème RI,
mort en captivité début novembre 1918, à l'âge de 44 ans

Lang Jean-Baptiste, soldat au 49ème RI
mort de maladie en Allemagne en décembre 1918, 35 ans



Soyons fiers d'eux, de leur courage, de ce qu'ils ont fait pour nous. Ne les oublions jamais !

Ma gratitude va à tous ceux qui ont contribué à rehausser l'éclat de cette fête par leur présence.

Grâce à toute cette assistance et à tous les dévouements, cette cérémonie ne sera jamais oubliée par les habitants d'Angeot.

"Vive la République ! Vive la France !"

Sources : C'est Alfred Rouèche (maire de 1936 à 1945) qui a si bien conservé la photo immortalisant cette cérémonie et sa belle-fille, Marguerite qui nous l'a transmise : nous leur en sommes reconnaissants !

Les journaux de l'époque, la Frontière, l'Alsace, peuvent être consultés aux Archives départementales (4 J 3-1921)

NB : Deux mois plus tard, le très apprécié Célestin Montagnon (maire de 1909 à 1921) mourait, à l'âge de 63 ans, d'un simple refroidissement. Son successeur, Jacques Pischoff, décoré de la croix de guerre, sera maire du village de 1921 à 1936.



MAIRIE D'ANGEOT
2 Rue de l'École
90150 ANGEOT

Téléphone/Télécopie

03 84 23 84 87

Messagerie :

mairie.angeot@wanadoo.fr

Site internet :

mairie-angeot.fr

Horaires du secrétariat

Mardi

Matin :

9H00 - 12H00

Après-midi :

1er mardi du mois :

17h - 19h

Autres mardis :

14h - 19h

Vendredi :

Après-midi :

14H00 - 19H00

Permanence des élus :

Mardi de 18h à 19h

Brèves :

Assainissement

Le service Environnement de la CC du Tilleul nous informe par une note de service en date du 30/12/09 que les nouveaux dispositifs d'assainissement individuels, tels que des micro-stations d'épuration actuellement commercialisées sur le marché, **ne sont pas réglementaires**. A l'heure actuelle, ces dernières ne sont toujours pas agréées par le ministère en charge de l'écologie et de la santé, en tant que dispositif de traitement unique et complet. Ces systèmes sont toujours considérés comme des prétraitements et doivent être complétés par un système de traitement (filtre à sable drainé par exemple). Il est recommandé de se mettre en relation avec le service d'assainissements non collectifs de la CCT avant toute réalisation.



Vacances d'hiver

Le Centre de loisir de Lagrange accueillera les enfants pendant les vacances entre le 8 et le 19 février

Renseignements, programme et inscription : ALSH au 03 84 23 95 82

Restos du cœur



Participez à l'opération 1 kg pour les Restos avec les enfants de l'école d'Angeot en déposant en mairie avant le **5 Février** des conserves, brique de soupe, petits pots pour bébés, riz ... ou contactez Bernadette au 03 84 23 82 09 !

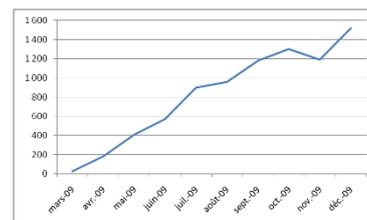
Les bénévoles des Restaurants du Cœur vous remercient d'avance de votre générosité pour aider les plus démunis.

Le site de la Mairie

Le nombre de visites sur le site de la mairie ne cesse de croître !

Depuis sa création nous avons ajouté des modules **album photos, e-card et actualités**. N'hésitez-pas à utiliser le forum mis à votre disposition !

Consultez la rubrique histoire et patrimoine, elle est régulièrement étoffée de nouvelles pages très intéressantes écrites par Agnés!



Nombre de visites par mois.
(source Google Analytics).

Ordures Ménagères

Propriétaires ou locataires, n'oubliez pas d'informer la mairie de tous les changements de nombre de personnes présentes dans votre foyer.

Ces renseignements sont utilisés, chaque début d'année, pour le calcul du montant de votre contribution à l'enlèvement des ordures ménagères.